HAL
open science

Economie solidaire et espaces fragilisés auvergnats : une participation à la dynamique des territoires ? (Ambert, Saugues)

Franck Chignier-Riboulon, Pierre Couturier, Mauricette Fournier, Helene Mainet, Nora Semmoud

To cite this version:

Franck Chignier-Riboulon, Pierre Couturier, Mauricette Fournier, Helene Mainet, Nora Semmoud. Economie solidaire et espaces fragilisés auvergnats : une participation à la dynamique des territoires ? (Ambert, Saugues). Cahiers de recherches de la MIRE, 2003, " L'économie sociale et solidaire en région " (n°16), pp.45-51. halshs-00927169

HAL Id: halshs-00927169

https://shs.hal.science/halshs-00927169

Submitted on 11 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Economie solidaire et espaces fragilisés auvergnats :
une participation à la dynamique des territoires ?
(Ambert, Saugues)

Franck Chignier-Riboulon, Pierre Couturier, Mauricette Fournier, Hélène Mainet, Nora Semmoud
CERAMAC, université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

L'économie solidaire dans une problèmatique de développement des territoires

La part de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les enjeux de développement local est, aujourd'hui, difficile à évaluer. Les diverses définitions possibles (tiers-secteur à finalité sociale ou d'économie de proximité ? Amortisseur social ? Alternative au capitalisme mondialisé ?...) conduisent à s'interroger sur son poids dans la production de valeur ajoutée, mais aussi sur une extension du concept de valeur ajoutée ou encore sur la réalité de la complémentarité entre économie sociale et économie solidaire ; la première, vaste et consolidée en termes économiques, n'a pas forcément de liens avec la seconde, inventive et souvent plus militante mais fragile.
Notre participation à cette réflexion, élaborée à partir d'observations de terrain, a privilégié, en conséquence, une entrée géographique. Les sites retenus (l'Ambertois et le Pays de Saugues) ont été appréhendés dans la globalité de leur fonctionnement social, c'est-à-dire en prenant en compte tous les éléments qui peuvent interférer sur la problématique de l'ESS et sa matérialisation en un lieu donné. La délimitation ne signifie pas un regard exclusif : l'espace, même en situation d'exclusion, reste dynamique et participe à nombre de mobilités (migratoire, commerciale, culturelle…). Toutefois, ces relations sont perçues, et collectivement jaugées, au sein de chacun des espaces. De plus, l'entrée géographique permet, d'une part, de mettre en lumière les réalités communes d'espaces apparemment proches ; d'autre part, de montrer les particularités propres à chaque territoire, ce qui explicite la capacité au portage d'un espace selon sa vision de l'ESS.

De l'espace social au territoire d'appropriation.

Notre entrée, alliant ESS et géographie, nous a conduit à différencier deux termes communément associés, l'espace et le territoire. L'espace est un produit social qui se décline en diverses définitions : espace de vie, espace perçu, espace représenté… Néanmoins, nous l'entendrons en premier lieu dans son acceptation la plus large, celle d'espace social : c'est l'imbrication des lieux et des rapports sociaux, l'ensemble des interrelations spatialisées (Frémont, 1984). Selon cette définition, l'individu socialisé perçoit et renvoie une (des) forme(s) d'espace social. Si l'entrée géographique a longtemps été marginalisée dans les approches sociologiques ou économiques, non pas au sens descriptif mais au sens analytique « d'une logique de l'espace, d'un esprit des lieux » (Lévy et Lussault, 2000), l'évolution actuelle tend à modifier cette idée (Bourdieu, 1993 ; Donzelot, 1999…).
La relation entre l'ESS et la géographie fait aussi appel au concept de territoire. Celui-ci transforme l'espace en objet social par un processus d'appropriation (di Méo, 1998). Par la territorialisation de l'espace, l'individu construit son appartenance sociale. Le territoire est donc un identifiant social dynamique qui, tout en s'inscrivant dans la matérialité concrète, relève aussi de la psyché individuelle (di Méo, 2001), notamment à travers un rapport émotionnel au(x) lieu(x). De surcroît, le territoire est indissociable des représentations sociétales, sociales et culturelles prises dans une logique multi-scalaire. Enfin, le territoire est

politique (Raffestin, 1979 ; et ses successeurs et contradicteurs…). Cette appropriation, liée à l'histoire (luttes communes, mémoire collective...), à la perception d'une entité (avec ses limites géographiques), à la conscience d'un sort commun, voire d'une culture commune, permet de repérer les dynamiques en cours et les logiques qui les animent. Une approche de l'ESS ne peut faire abstraction des réalités locales. Dans ces conditions, les formes spatiales et territoriales constituent un des fondements de la qualité de l'expression de l'ESS. Elles permettent d'approcher les logiques qui s'entremêlent et qui permettent (ou non) d'aider au développement d'une économie solidaire. Il s'agit ici des logiques d'acteurs (élus, citoyens, entreprises, associations...), des logiques de représentation (les perceptions de l'espace à travers ses difficultés et ses potentialités), des formes de démocratie participative dans une perspective de *self help organisation*... Or, notre étude prend en compte des espaces particuliers, des espaces en marge.

Marginalisation et exclusion des espaces fragiles

Vue de l'extérieur, l'Auvergne apparaît dans son ensemble comme un espace en marge de l'espace français, un " pôle répulsif " depuis longtemps (Fel, 1996). Et l'Etat participe à pérenniser une telle perception à travers les études et les politiques conduites (Guigou, 2000). De fait, et en raison de telles représentations, les espaces en situation d'exclusion sont nombreux dans cette région. Car il s'agit bien d'exclusion, c'est-à-dire de la mise en marge d'espaces oubliés, délaissés, parce qu'ils ne répondent pas aux logiques polarisatrices centrées sur les principales agglomérations inscrites sur les grands axes d'échanges. La marginalisation est un handicap cumulatif. Or, l'ESS constitue souvent l'instrument valorisé de la lutte contre les exclusions, sociales et spatiales ; dans ce cadre, elle apparaît comme une alternative polyfonctionnelle (Lipietz, 2001).
L'Ambertois et le Pays de Saugues apparaissent de ce point de vue comme des pays de confins, des espaces en marge de la marge ; le premier, situé dans un bassin intra-montagnard à l'extrémité sud-est du Puy-de-Dôme, est isolé du reste de la région par le massif du Livradois ; le second, à l'extrémité sud-ouest de la Haute-Loire, constitue une sorte d'île granitique, perchée à environ 1000 mètres d'altitude, séparée du reste du monde par les gorges de l'Allier. Comme nombre de régions rurales en difficulté, marginalisation et exclusion s'expriment notamment par une déprise démographique souvent ancienne. Aujourd'hui, malgré l'arrivée de nouveaux habitants, les densités restent souvent faibles, voire très faibles (à peine 10 habitants au km2 à Saugues). Cette tendance à la désertification trouve son origine dans les évolutions économiques affectant le local. Bien entendu, on pense spontanément aux modernisations de l'agriculture ou aux restructurations industrielles (surtout à Ambert, région d'industrie diffuse), mais le développement du tertiaire, surtout du tertiaire supérieur, bénéficie encore peu à ce type d'espaces, qui renvoient une image fréquemment négative : l'isolement, le climat montagnard, un monde rural perçu comme « figé et arriéré », contribuent à fonder cette vision négative. Selon la représentation commune, ces espaces ne participent pas, ou peu, à la dynamique socio-économique globale. Pour nombre d'observateurs, la dynamique sociale ne peut plus véritablement exister en raison de la faiblesse des densités : le déclin est irréversible, le tissu social est appauvri et l'anomie est une donnée essentielle. Dans ces conditions, de tels espaces seraient porteurs d'un "non avenir" en raison de la disparition progressive de leurs " forces vives ".

Les aléas du territoire : de l'identité revendiquée à la marginalité assumée

La réalité se révèle naturellement plus nuancée. Si les situations n'incitent pas toujours à l'optimisme, il existe cependant en Auvergne une grande variété de situations. Et l'exclusion

n'est pas automatiquement la désaffiliation. Même en situation de faibles densités, des dynamiques citoyennes locales innervent des réseaux (entrelacés) appartenant à l'ESS. L'isolement, la dépopulation construisent un espace fragile. En revanche, les habitants développent une nouvelle inventivité. La vitalité, qui existe bel et bien, s'accroche partiellement au territoire. L'identité, la perception de la situation, impulsent un droit à faire, voire un devoir de faire. Mobilise également l'idée d'appartenir à un même monde géographique. Ensuite, rien n'indique que l'encadrement associatif, mutualiste ou coopératif soit beaucoup plus bas qu'en d'autres lieux. Certes, ces espaces ne peuvent revendiquer qu'une faible part du total des emplois concernés par l'ESS (Laville, 2000), en termes de ratio ; toutefois, la structuration par l'ESS est présente, même si son triptyque s'exprime ici d'une façon particulière (coopératives agricoles et mutuelle sociale agricole, associations de chasse, comité des fêtes, …).

Dans la perspective d'une participation différente de l'ESS aux dynamiques locales dans ces territoires en marge, nous ne retiendrons pas uniquement la production alternative de valeur ajoutée économique. Si nous n'avons pas négligé les initiatives liées à la création d'activités, au développement sous-régional (voire micro-régional) ou à la lutte contre les exclusions, nous avons privilégié, dans notre approche globale, le travail autour de la citoyenneté et, surtout, du lien social, c'est-à-dire le rôle non marchand des associations. Cette primauté peut s'interpréter comme un regard large porté sur un espace fragilisé.

L'idée d'appartenir à un même territoire fragile mobilise des énergies. Pour autant, la territorialisation de l'espace social conditionne également un sentiment répandu dans les milieux clos (géographiquement et socialement) et en difficulté, la marginalité. En effet, les logiques de l'exclusion finissent par se confondre avec celles de la marginalité (Chignier-Riboulon, 2002). A ce stade de l'évolution, l'exclusion, la différence sociale et spatiale, est intégrée. Le processus de marginalité aboutit à une situation de différenciation collective volontaire. L'exclusion est acceptée, voire assumée et même, parfois, revendiquée. Cette réalité sociale se traduit de différentes manières. Elle peut n'être, tout d'abord, qu'une acceptation des conditions données, conditions perçues comme la normalité. Bien souvent la frontière avec le fatalisme est d'ailleurs floue, surtout en regard d'une temporalité forte. Le passage d'une acceptation normalisée à une impuissance avouée est la marque du fatalisme. Enfin, et fréquemment corrélativement ou à la suite du fatalisme, se développent des formes de malthusianisme. Le changement, un autre développement, toutes transformations sont perçus comme des prises de risques inconsidérées ou, tout simplement, comme des atteintes insupportables à un ordre établi et, apparemment, indéfectible. Dans ce cadre toute initiative trop innovatrice est bien évidemment vouée à l'échec. Toutefois, cette marginalité n'exprime pas uniquement un refus ; elle met en valeur également un sentiment d'infériorité par rapport à un ailleurs envié, la peur de ne pouvoir s'y conformer… Les sentiments sont donc souvent contradictoires. En revanche, la marginalité contribue à rendre plus difficile le développement de l'ESS ou bien elle tend à fragiliser ses effets sur la population locale.

L'Ambertois et le Pays de Saugues sont considérés comme fragiles, quoique à des degrés différents. Ils constituent de véritables entités, géographiquement différenciés des espaces environnants. Les identités locales sont fortes, bien délimitées spatialement, en lien avec une histoire qui les inspire. La force de l'identité a constitué le ferment de la dynamique locale mais elle peut aussi tendre à fermer l'espace social à certaines « nouveautés ». Ces deux espaces sont néanmoins différents à plus d'un titre. Ambert, qui s'inscrit dans le territoire du Parc naturel Régional Livradois-Forez, est une petite ville industrielle d'environ 7000 habitants qui organise un espace d'environ 20 000 habitants. Elle défend une identité et tente de préserver une dynamique locale, notamment à travers une capacité à offrir des services locaux. C'est une société ouverte où l'ESS se révèle être un outil utilisé par nombre d'acteurs, souvent dans une logique partenariale. Animé par le gros bourg de Saugues (2000 habitants),

le pays saugain (environ 4000 habitants) est un espace essentiellement agricole qui a connu des mutations socio-économiques tardives. Il apparaît figé au plan social et culturel, ce qui contraste avec la vitalité des dynamiques économiques (agricoles). Ce sont bien ces transformations socio-économiques qui ont généré une crise sociale. Et cette crise sociale suscite une perception différenciée de l'apport de l'ESS à la dynamique locale.

Valeurs et limites du local

Les deux cas étudiés conduisent à mettre en évidence la force (sociale) du local et incitent donc à la nuance (Gontcharoff, 1999). Si les espaces marginalisés sont nombreux, il en ressort une grande variété de situations, qui présentent des interrelations complexes. Cela empêche toute *modélisation* et oblige à considérer chaque périmètre, ici et ailleurs, comme une entité propre réclamant un regard particulier et des solutions spécifiques, ce qui est rarement le cas, même à travers l'application des lois Chevènement et Voynet (sur l'intercommunalité et les Pays). Les exemples étudiés montrent que les espaces ruraux ou les petites villes en marge ne sont pas automatiquement des mouroirs ou des espaces dévitalisés. Si les indicateurs de fragilité existent bien (démographie, état du commerce…), ils sont insuffisants pour conclure à un diagnostic d'anomie. Ces espaces font, au pire, de la résistance ; dans la majeure partie des cas, ils se recomposent. Leur évolution peut être différenciée par rapport au cas général ou par rapport aux représentations collectives qui associent dynamisme et démographie. Pour autant, ce local présente également un visage où le contrôle social est une donnée fondamentale.

La dynamique émergente de l'ESS

Dans les espaces étudiés, les réalités de l'ESS se manifestent avec plus ou moins de facilité. Le terrain ambertois est, pour l'instant, plus porteur que celui de Saugues ; il est vrai que le différentiel démographique est considérable (20 000 habitants contre 4000). En revanche, nos sites auvergnats n'en sont qu'à une phase d'émergence du tiers-secteur, même dans l'Ambertois où l'ESS apparaît bien ancrée. La consolidation est à venir. En effet, d'autres études ont pu montrer l'existence d'espaces ruraux pionniers (Hautes-Alpes par exemple), où les associations participent à mutualiser des expériences locales, à les faire légitimer par le politique. Peuvent alors se développer des formes organisationnelles supra-communales, à l'origine parfois «de processus de coopération intercommunale» (Balard, 1997). La situation de nos espaces ne permet pas encore d'établir ces nouveaux rapports à l'espace et au territoire, bien que l'on s'en rapproche parfois (cas du PNR Livradois-Forez pour l'Ambertois).

La force du local

La faiblesse (relative pour Ambert) de la population et la conscience d'appartenir à une situation particulière (un espace marginalisé en devenir) favorise une culture commune. Dans ce cadre, et face à l'adversité constituée par l'exclusion spatiale, se développent une certaine cohésion et une mobilisation du corps social. Ceci est caractéristique de l'Ambertois, où la mobilisation inclut la participation des institutionnels. Ce processus démocratique est à mettre en relation avec la proximité géographique, plus prononcée ici que dans des organismes spatiaux plus vastes ou plus densément peuplés. De fait, il y a moins de cloisonnements, davantage de communications entre les différents acteurs locaux. La petite dimension facilite les liaisons, donc la sociabilité et le réseautage associatifs. Des liens s'établissent entre les associations (partenariat, travail en commun, appel (un peu forcé car on se connaît) à

candidature, personnes membres de plusieurs associations…). Ces interrelations, voire ces formes de convivialité, s'expriment dans la mobilité géographique (pour assister à…) et « l'institutionnalisation » du «bouche à oreille ». En outre, ces acteurs citoyens sont mobilisés par le développement local, ce qui favorise des formes d'apprentissage en commun spontanées -à Ambert notamment - ou organisées dans le cadre d'expériences de formation-développement -plutôt à Saugues (Fournier, 1992 et 2002). L'interconnaissance est donc un atout pour le dynamisme local, voire même un instrument de contestation sociale (Saugues et ses formations-développement qui sont autant de prises de parole et de prises de pouvoir par les agriculteurs les plus dynamiques). Cependant, cette interconnaissance constitue aussi, concomitamment souvent, une contrainte liée à un lieu clos.

La prégnance du local

La prégnance du local constitue l'autre face de la proximité dans des espaces territorialisés et animés par une société relativement close. Certes, cette prégnance n'est pas forcément négative ; elle peut se muer en dynamique si le milieu est réceptif. Toutefois, même dans un contexte porteur, l'individu peine à faire prévaloir sa liberté. Dans des milieux indifférents ou potentiellement hostiles à certains changements, la prégnance du local, notamment par l'importance du contrôle social, tend à fragiliser les porteurs de projets, à les marginaliser quelquefois. Cette réalité, visible à Saugues, met en valeur les limites de la participation démocratique dans des sociétés locales où une certaine vision de l'entre soi est relayée par les instances politiques. Bien évidemment, la démocratie existe ici aussi mais elle apparaît, dans sa définition participative, contrainte par des jeux sociaux qui l'instrumentalisent ; la majorité ne facilitant pas l'expression de la (des) minorité(s), de fait, les initiatives sociales et solidaires se trouvent, totalement ou partiellement, contrecarrées.

Pour une définition large de l'ESS

Nous considérons que l'ESS représente une entrée supplémentaire pour la mobilisation des dynamiques locales. Dès lors, elle ne peut se limiter à vouloir être une réponse « à la nouvelle question sociale », définie par nombre d'auteurs (Castel, 1995 ; Dubet, 1995), ni à exprimer seulement de nouvelles formes de démocratie ou de sociabilité. Certes, « le tiers-secteur (…) nourrit de nombreuses espérances » (Laville, 2000), mais une idéologisation excessive pourrait le desservir.

Les utopies (à risques ?) de l'ESS

L'utopie n'est pas à bannir. Elle constitue même un des éléments de la réflexion géographique autour du « non lieu », comme espace idéal à bâtir. Si le développement et une meilleure reconnaissance juridique et sociale de l'ESS constituent une normalité à venir, il n'en demeure pas moins que l'ESS ne peut être considérée, selon nous, comme une alternative durable et légitimée face au marché. Le militantisme, quelque peu révolutionnaire parfois (Rouillé d'Orfeuil, 2002 ; *Mouvements*, janvier 2002 ; collectif MB2, 2001), qui fonde partiellement la réflexion et l'action, représente une forme de contestation sociale, voire la volonté d'opposer un autre modèle à la société de marché. Cette contestation apporte un réformisme nécessaire à toute évolution sociétale, mais son côté révolutionnaire peut tendre à marginaliser l'approche sociale et solidaire.
Trop souvent, les travaux privilégient une présentation morale de l'ESS. Pour autant, Jean Gadrey (2000) a bien montré que la déontologie existe aussi dans les services publics et dans les entreprises privées. *A contrario*, le pouvoir peut s'exercer d'une manière parfois

autoritaire dans les mutuelles. L'analyse de Gadrey peut s'appliquer à nos espaces. Ainsi, à Saugues, l'association Macbet a un fonctionnement quelque peu étrange : *de facto*, la gestion est privatisée dans le sens où elle est essentiellement assurée par la fille d'un des membres fondateurs. Cette privatisation de fait a des implications sur le développement local, notamment par une ouverture limitée à l'été, aux dépens des autres acteurs du tourisme rural qui souhaitent élargir la saison… Où est la déontologie et la qualité du contrôle ? Dans un autre esprit, l'association des Diablatous, qui pourrait être en charge d'un service public, est aussi un mouvement corporatiste travaillant à l'assise des assistantes maternelles locales. Ce dernier cas n'est pas moralement répréhensible. Une telle attitude répond au fonctionnement normal de toute société et, de plus, le conflit social participe à l'intégration des individus dans le corps social. Néanmoins, ce comportement pourrait se retrouver dans un syndicat ou une entreprise privée ; seule la forme utilisée l'en distingue. Enfin, l'ESS, malgré sa séduction, ne peut être la seule détentrice du social. La création de social est aussi le fait des autres secteurs. Les entreprises privées ne font pas forcément du social, mais elles participent à tisser du lien social sur les espaces où elles sont implantées, surtout lorsqu'elles se signalent par un fort attachement à leur territoire, ce qui est le cas de la plupart des entreprises ambertoises (Fournier, 1998 ; Gay, 1998).

Un instrument du développement local

L'ESS apparaît comme un bon instrument du développement local. Cette vision plus large de l'ESS était développée lors du forum organisé par le CREDIS[1] Auvergne à la fin 2001. Cet outil possède deux qualités essentielles : la souplesse et la créativité. Il permet aisément de faire émerger les «fonctions méritoires» décrites par Maurice Parodi (1998) et François Bloch-Lainé (1996), particulièrement la «fonction d'avant-garde» qui permet de «révéler» les besoins sociaux et la fonction «de réfection du tissu social». Dès lors, cette inventivité doit s'inscrire dans une structure souple et reconnue. En revanche, dans une perspective pragmatique, le partenariat avec les autres acteurs locaux semble être une opportunité pour participer au développement local, en faisant société. Cela passe, bien entendu, par la valorisation de partenariats spatialisés : l'espace mobilise les acteurs qui s'y reconnaissent. L'exemple de la dynamique impulsée par le PNR Livradois-Forez constitue un cas d'école : ici, la création d'associations s'intègre à la volonté de mobiliser des acteurs de la société civile ou du monde économique.

Dynamiques citoyennes et pesanteurs politico-administratives

Les citoyens sont à la base du fonctionnement créatif de ce secteur. Si la structure finit bien souvent par s'institutionnaliser, la genèse est primordiale. Les citoyens d'aujourd'hui agissent davantage pour répondre à un besoin local ou à un souci de solidarité extra-territorial que pour exprimer une véritable action politique (Ion, 1997). S'exprime donc plutôt une mobilisation qui répondrait à une fonction de subsidiarité. Or, trop souvent, la dynamique créative citoyenne se heurte aux pesanteurs politico-administratives. Si ces structures peuvent faciliter le travail et le développement des formes de l'ESS, comme c'est le cas à Ambert, il n'en est pas de même pour Saugues ; là, les porteurs de projets sont dépendants du bon vouloir de l'élu, même si leurs projets sont soutenus par d'autres partenaires (par exemple le Conseil Général et la CAF dans le cas de la création d'une halte-garderie). Ce "sur pouvoir" du maire est en contradiction avec un projet d'utilité sociale reconnue. Et les différentes étapes de la décentralisation ont renforcé une forme de «présidentialisme municipal» (Sorbets, 1989) qui

[1] CREDIS, Collectif régional de développement des initiatives solidaires.

tend à laisser, trop souvent, le maire comme seul juge de ce qui est opportun ou non. Ce retrait de l'Etat est à déplorer car il favorise l'immobilisme et finit par épuiser les bonnes volontés. Ne pourrait-on pas plaider pour un système plus «souple» où les services de l'Etat financeraient un projet après son expertise ? Si l'Etat n'est pas forcément moins bureaucratique au moins peut-il être porteur d'une certaine modernité. Car les femmes saugaines, par exemple, se façonnent lentement une place, mais cette évolution pourrait être facilitée pour celles qui sont en plus grande difficulté d'insertion ou qui ne sont pas dans une logique de promotion sociale. En définitive, l'ESS peut bénéficier du flou qui l'entoure. Elle reste un objet façonnable, «une réalité qui n'est pas stabilisée» (Laville, 2000). De ce fait, elle constitue une opportunité à saisir et à faire saisir.